



DATE:

30 septembre 2021

LIEU:

Club de Golf Summerlea 1000 Route de Lotbinière Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 0H5 www.summerlea.com

HORAIRE:

9 h

L'équipe de la CANASA vous attends

10 h -12 h 30

Accueil des golfeurs. Pour respecter les consignes de prévention du terrain de golf Summerlea, les départs se font au 8 minutes du trou#1. Par conséquent les membres des quatuors sont priés d'arriver 30 minutes avant l'heure de départ.

IMPORTANT:

En raison de la COVID et des mesures préventives en place, veuillez prendre note de ce qui suit

- aucun vestiaire disponible au club de golf
- aucun souper ou réunion au bar du club
- le nombre maximum de personnes sur un lieu extérieur est de 20 personnes.

Bonjour,

Le conseil régional de l'Association canadienne de la sécurité, section Québec (CANASA) est heureux de vous inviter à participer activement au tournoi de golf du 30 septembre prochain.

Notre décision de tenir le tournoi de golf repose sur des conditions favorables et des faits comme le taux élevé de vaccination, la levée de plusieurs restrictions par la santé publique, le résultat positif du sondage auprès des golfeurs et des fournisseurs tous en faveur d'y participer.

Tout en respectant les mesures de préventions contre la COVID, nous comptons sur votre commandite pour tenir un tournoi à la hauteur des attentes des golfeurs qui ont hâte d'être en présentielle.

Nous sommes heureux à l'idée de vous revoir et de vous accueillir pour ce tournoi, qui malgré les restrictions sanitaires, nous permettra de vous accueillir les bras ouverts.

Au nom du conseil régional section Québec, j'espère que vous serez nombreux à y participer.

Chantal Bélanger

Présidente

Conseil régional CANASA - Québec



Commandites

Commandite d'un trou de golf

Pour plus les détails voir page 4

Commandite café

Pour plus les détails voir page 5

Commandite BBQ et « bière »

Pour plus les détails voir page 6

Commandite gourmandises

Pour plus les détails voir page 7

INSCRIPTION

Pour plus les détails voir page page 8

RÈGLEMENTS POUR LA **COMMANDITE DE GOLF**

Pour plus les détails voir page 9

IMPORTANT

Le plan de communication pour faire valoir la participation des commanditaires et les remercier, sera traité autrement tout en assurant un maximum de visibilité à tous les commanditaires. Cette décision implique moins de production d'éléments graphiques sur le site du tournoi de golf afin d'assurer la rentabilité du tournoi de golf. Par conséquent, le plan de communication inclut entre autres choses:

- Le logo du commanditaire sera inclus dans tout le matériel publicitaire, y compris le site Web et les communications par courriel de la CANASA.
- Le commanditaire d'un trou (commandite #1) recevra un coupon pour dîner gratuit pour les bénévoles ou les employés du trou désigné (maximum 2 coupons).
- Un communiqué avec les logos des commanditaires sera remis à tous les golfeurs.
- Chaque commanditaire peut apporter sa bannière qui sera mise à la table d'inscription du tournoi. Il sera responsable de l'apporter avant 10 h le matin et devra la récupérer avant la fin du tournoi



Commandite d'un trou de golf – aucun concours permis

Membre - 500 \$ (plus taxes) Non-Membre - 650 \$ (plus taxes)

Veuillez vous référer à la page 10 pour réserver cette commandite. Exclusif à 18 commanditaires.

(incluant nourriture pour 2 personnes maximum et une voiturette)

Au trou désigné :

- Le commanditaire aura la possibilité de mettre en évidence son produit ou son entreprise de n'importe quelle façon, y compris distribuer des de documents, des articles publicitaires, d'aliments, fournir un service (p. ex., un poste de rafraîchissements) et y installer des affiches supplémentaires, y compris des bannières (si l'installation le permet).
- Le commanditaire a le choix de tenir une activité spéciale à son trou. * Les activités seront admises selon le principe du premier arrivé, premier servi, et si l'installation le permet.
- Pour éviter les rassemblement, la remise d'un prix, lié à un concours sur le trou, n'est pas permis. Si vous tenez un concours, la personne gagnante doit recevoir le prix au trou du commanditaire.



Commandite café

Membre - 600 \$ (plus taxes) Non-Membre- 750 \$ (plus taxes)

Veuillez vous référer à la page 10 pour réserver cette commandite. Exclusif à 2 commanditaires.

• Café et muffin seront offerts à l'accueil des invités au bureau d'inscription du tournoi. Le commanditaire peut apporter soit une bannière OU le dépliant de la compagnie qui sera disposé près du café.



Commandite BBQ et « bière »

Membre - 1 000 \$ (plus taxes) Non-Member - 1 250 \$ (plus taxes)

Veuillez vous référer à la page 10 pour réserver cette commandite. Exclusif à 2 commanditaires.

Politique sur l'Alcool Conformément à l'article 2 de la politique 021, « Alcohol Use Policy for Regional Councils of the Canadian Security Association » l'utilisation acceptable dans le cadre d'une commandite comprend:

- A : Commandite d'un dîner ou souper où l'on sert de l'alcool de façon contrôlée avec un service de repas.
- B : Commandites d'un trou lors d'un tournoi de golf où le commanditaire choisit de distribuer des breuvages, de la nourriture et/ ou du matériel publicitaire pendant qu'il se trouve à son trou commandité désigné. Il faut respecter les règles du terrain de golf concernant la distribution d'alcool.



Commandite gourmandises (remis à chacun des golfeurs)

Membre - 400 \$ (plus taxes)
Non-Membre - 550 \$ (plus taxes)

Veuillez vous référer à la page 10 pour réserver cette commandite.

Exclusive to 1 sponsor.

 Un sac « gourmandises » sera remis à chaque personne lors de l'inscription au tournoi de golf. Le commanditaire peut apporter soit une bannière OU un dépliant de la compagnie qui sera disposé près des sacs gourmandises.



Inscription

Pour plus d'information, svp veuillez contacter:

Danielle Paquin Directrice affaires gouvernementales - Québec

Téléphone: 514-884-3343 Sans frais: 1-800-538-9919

poste 226

Courriel: dpaquin@canasa.org

- Les commandites sont reçues jusqu'à la fin de la journée du 30 août 2021.
- Tous les paiements doivent avoir été versés avant l'événement.
- Voir les autres conditions applicables à la section Règlement ci-après.

Note : Les participants sont fortement invités à respecter le code vestimentaire sur le golf du club privé Summerlea.



Règlements pour la commandite de golf

1. Alcohol

Conformément à l'article 2 de la politique 021, « Alcohol Use Policy for Regional Councils of the Canadian Security Association » l'utilisation acceptable dans le cadre d'une commandite comprend :

A : Commandite d'un dîner ou souper où l'on sert de l'alcool de façon contrôlée avec un service de repas.

B: Commandites d'un trou lors d'un tournoi de golf où le commanditaire choisit de distribuer des breuvages, de la nourriture et/ ou du matériel publicitaire pendant qu'il se trouve à son trou commandité désigné. Il faut respecter les règles du terrain de golfconcernant la distribution d'alcool.

2. Promotion

L'affichage de toute bannière ou de tout article publicitaire est réservé uniquement aux commanditaires et leur placement doit être préétabli avec l'organisatrice des réunions et activités de la CANASA deux semaines avant le tournoi de golf. Tous ceux et celles qui placent des affiches, des bannières, des véhicules motorisés ou tout autre article publicitaire dans les zones non désignées ou autorisées seront invités à retirer ces articles. La CANASA se réserve le droit de disposer ou de retirer des articles.

3. Modalités de paiement

Tous les commanditaires doivent payer au complet au moment de soumettre le contrat.

4. Annulations et remboursements

Les commandites pourront être remboursées partiellement (75 %) si elles sont annulées plus de 30 jours avant l'événement. Les commandites annulées à moins de 60 jours de la date de l'événement ne seront pas remboursées.

5. Exigences relatives à un trou commandité

Une table, des chaises seront fournies à chaque trou commandité, si les installations en ont de disponibles, mais cela ne peut pas être assuré.

7. Exclusivité de la commandite

Lorsqu'un commanditaire s'est engagé à l'égard d'une possibilité de commandite réservée, l'accord prévoit que le commanditaire détient l'exclusivité de tous les avantages. Tous les commanditaires qui interfèrent en utilisant du matériel publicitaire, des cadeaux publicitaires, des affiches, etc., seront invités à de retirer tous les articles. Les commanditaires sont invités à faire preuve de respect et d'attention à l'égard des autres commanditaires. La CANASA se réserve le droit de disposer ou de retirer des articles.



Veuillez faire votre choix de commandite* (Date limite le 30 août 2021)

| Description des commandites | | Prix membre (plus taxes) | Prix non-membre (plus taxes) |
|---|------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Commandite d'un trou de golf (exclusif à 18 commanditaires) | | 500\$ | 650\$ |
| Commandite café (exclusif à 2 commanditaires) | | 600\$ | 750\$ |
| Commandite BBQ et « bière » (exclusif à 2 commanditaires) | | 1 000 \$ | 1 250 \$ |
| Commandite gourmandises (exclusif à 2 commanditaires) | | 400 \$ | 550\$ |
| Membre Non-membre | | | |
| Nom | | | |
| Entreprise | | | |
| Téléphone | _ Courriel | | |

^{*} Une facture sera émise.

CE FORMULAIRE EST INTERACTIF. VEUILLEZ LE REMPLIR ET L'ENVOYER PAR COURRIEL À À DPAQUIN@CANASA.ORG. N'OUBLIEZ PAS DE SAUVEGARDER LE FORMULAIRE AVANT DE L'ENVOYER.